

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

crescendo

CABINET COMPTABLE | SERVICES-CONSEILS

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre des loisirs St-Sacrement inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre des loisirs St-Sacrement inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités en argent comptant dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités pour lesquelles de l'argent comptant a été utilisé, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019, et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2020 et 2019.



Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

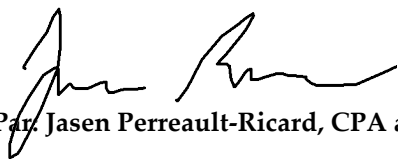
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par: Jasen Perreault-Ricard, CPA auditeur, CA

Québec
Le 17 mai 2021

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 6

	2020	2019
Produits		
Inscriptions	377 440 \$	1 585 801 \$
Entente de services - Ville de Québec	777 690	605 714
Subvention - Ville de Québec	82 254	80 720
Subvention - MELS	149 893	100 956
Subvention - autres	10 434	13 143
Commandites	-	1 761
Services professionnels	-	10 891
Location de plateaux	18 662	43 568
Intérêts et revenus de taxes	13 308	31 167
Autres produits	15 731	10 264
Subvention fédérale ponctuelle liée au prêt CUEC	12 900	-
Subvention - Emploi été Canada	20 132	22 246
Subvention fédérale ponctuelle pour les salaires	<u>592 148</u>	<u>-</u>
	<u>2 070 592</u>	<u>2 506 231</u>
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	1 146 991	1 496 301
Assurances	6 453	7 477
Déplacements et représentation	576	12 664
Énergie	4 253	5 695
Entretien et réparations	21 197	17 057
Fournitures et approvisionnement	36 878	66 087
Frais d'activités	63 947	476 478
Honoraires professionnels	5 430	5 656
Intérêts et frais bancaires	1 300	1 242
Intérêts implicite sur le prêt CUEC	977	-
Location d'équipements et locaux	129 600	187 776
Logiciel de gestion et frais transactionnels	44 817	64 938
Publicité et promotion	21 307	64 585
Taxes, permis et cotisations	9 098	13 291
Télécommunications	5 013	5 645
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>26 927</u>	<u>22 270</u>
	<u>1 524 764</u>	<u>2 447 162</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>545 828 \$</u>	<u>59 069 \$</u>

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 7

	Fonds de réserve - Planification triennale	Fonds de réserve - Projets structurels	Fonds de réserve - Imprévus	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	2020 Total	2019 Total
Solde au début	41 974 \$	250 000 \$	150 000 \$	168 078 \$	56 313 \$	666 365 \$	607 296 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	(22 927)	568 755	545 828	59 069
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(52 966)	-	52 966	-	-	-
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	-	-	-	(40 000)	40 000	-	-
Solde à la fin	<u>41 974 \$</u>	<u>197 034 \$</u>	<u>150 000 \$</u>	<u>158 117 \$</u>	<u>665 068 \$</u>	<u>1 212 193 \$</u>	<u>666 365 \$</u>

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT INC.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2020

Page 8

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	690 953 \$	301 623 \$
Débiteurs (note 3)	28 845	47 825
Subventions à recevoir	145 749	40 876
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>50 875</u>	<u>50 875</u>
	916 422	441 199
Placements (note 4)	275 351	273 072
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>194 116</u>	<u>168 078</u>
	<u><u>1 385 889</u></u> \$	<u><u>882 349</u></u> \$

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT INC.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2020

Page 9

	2020	2019
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	94 867 \$	62 588 \$
Apports reportés à court terme	4 500	86 582
Produits reportés	<u>10 253</u>	<u>66 814</u>
	109 620	215 984
Dette à long terme (note 9)	28 076	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	<u>36 000</u>	<u>-</u>
	<u>173 696</u>	<u>215 984</u>
Actif net		
Fonds de réserve - Planification triennale	41 974	41 974
Fonds de réserve - Projets structurels	197 034	250 000
Fonds de réserve - Imprévus	150 000	150 000
Investi en immobilisations corporelles	158 117	168 078
Non affecté	<u>665 068</u>	<u>56 313</u>
	<u>1 212 193</u>	<u>666 365</u>
	<u>1 385 889 \$</u>	<u>882 349 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	545 828 \$	59 069 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 927	22 270
Intérêts implicites sur le prêt CUEC	977	-
Subvention liée au prêt CUEC	(12 900)	-
Amortissement des apports reportés	<u>(4 000)</u>	<u>-</u>
	<u>556 832</u>	<u>81 339</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	18 980	(26 885)
Subventions à recevoir	(104 873)	(10 674)
Frais payés d'avance	-	3 258
Créditeurs	32 279	(368)
Apports reportés à court terme	(82 082)	29 673
Produits reportés	<u>(56 561)</u>	<u>1 338</u>
	<u>(192 257)</u>	<u>(3 658)</u>
	<u>364 575</u>	<u>77 681</u>
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	22 721	46 911
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(52 966)</u>	<u>(14 796)</u>
	<u>(30 245)</u>	<u>32 115</u>
Activités de financement		
Dette à long terme	40 000	-
Apports reportés encaissés	<u>15 000</u>	<u>-</u>
	<u>55 000</u>	<u>-</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	389 330	109 796
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>301 623</u>	<u>191 827</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>690 953</u></u> \$	<u><u>301 623</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un centre des loisirs situé dans la quartier Saint-Sacrement de la Ville de Québec. Il détient le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur les produits et apports reportés et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré. Les droits d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu. Le passif lié à la fraction de ces autres produits encaissée, mais non encore gagnée, est comptabilisée dans les produits reportés.

Les revenus de placements sont constitués des intérêts sur trésorerie, des intérêts sur placements et des gains et pertes sur la cession de placements. Ces produits, ainsi que ceux découlant d'activités de location, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts sur placements sont comptabilisés sur la durée des placements selon la méthode du taux effectif.

L'organisme bénéficie des services de nombreux bénévoles dans son fonctionnement courant. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des services reçus, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds

Fonds non affectés : Utilisés pour les activités courantes de l'organisme. Ces fonds présentent les produits et les charges d'administration et les ressources non affectées.

Fonds investis en immobilisations corporelles : Constitués de la valeur nette des immobilisations moins les emprunts y afférents.

Fonds de réserve - Imprévus : Constitués de fonds pour les imprévus et besoins de liquidités à court terme.

Fonds de réserve - Projets structurants : Constitués de fonds pour d'éventuels projets structurant à moyen et long terme.

Fonds de réserve - Planification triennale : Constitués de fonds pour les projets liés à la planification triennale 2019-2022.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel et outillage	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	20 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Débiteurs

	2020	2019
Comptes à recevoir	12 421 \$	22 957 \$
Intérêts courus à recevoir	6 009	5 134
Taxes à la consommation à recevoir	<u>10 415</u>	<u>19 734</u>
	<u><u>28 845</u></u> \$	<u><u>47 825</u></u> \$

4. Placements

	2020	2019
Parts de capital Desjardins, taux de 4,25 %	120 800 \$	120 800 \$
Placement garanti lié aux marchés, échéant en août 2023 (coût de 75 000 \$)	75 058	75 058
Dépôts à terme, à des taux variant de 0,85 % à 2,95 %, échéant entre juillet 2021 et juillet 2022 (coût total de 125 000 \$)	<u>130 368</u>	<u>128 089</u>
	326 226	323 947
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>50 875</u>	<u>50 875</u>
	<u><u>275 351</u></u> \$	<u><u>273 072</u></u> \$

5. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	146 641 \$	68 306 \$	78 335 \$	43 696 \$
Matériel et outillage	20 560	19 092	1 468	1 835
Matériel informatique	30 993	23 673	7 320	4 674
Améliorations locatives	<u>217 623</u>	<u>110 630</u>	<u>106 993</u>	<u>117 873</u>
	<u><u>415 817</u></u> \$	<u><u>221 701</u></u> \$	<u><u>194 116</u></u> \$	<u><u>168 078</u></u> \$

6. Crédoiteurs

	2020	2019
Fournisseurs	34 064 \$	16 254 \$
Salaires et charges sociales à payer	<u>60 803</u>	<u>46 334</u>
	<u>94 867 \$</u>	<u>62 588 \$</u>

Au 31 décembre 2020, les sommes à remettre à l'État totalisent 12 779 \$ (13 854 \$ en 2019).

7. Apports reportés à court terme

Durant l'exercice, l'organisme a encaissé des subventions de la ville de Québec destinées à des activités qui auront lieu durant l'exercice suivant, ces montants sont présentés comme apports reportés. Ces montants sont inscrits en revenus lors de l'exercice suivant et les nouveaux apports reportés à court terme sont enregistrés lorsqu'ils se rapportent à des activités du prochain exercice.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2020	2019
Solde au début	- \$	- \$
Apports encaissés	15 000	-
Apports reclassés	25 000	-
Amortissement comme produits	<u>(4 000)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>36 000 \$</u>	<u>- \$</u>

Les apports reportés ont été reçus de Desjardins et du gouvernement du Canada afin de permettre l'aménagement d'une cuisine communautaire.

9. Dette à long terme

	2020	2019
Prêt de 40 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Le prêt est sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2023 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025. Le prêt a été actualisé à un taux de 5 % en considérant qu'il sera remboursé en entier avant le 31 décembre 2022	<u>28 076</u> \$	<u>-</u> \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	30 000 \$
------	-----------

10. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 297 336 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	136 762 \$
2022	111 304 \$
2023	49 270 \$

11. Incidence de la pandémie

L'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers. Ces événements entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice et auront des répercussions importantes sur les activités futures de la société.

La direction suit de près l'évolution et ne peut estimer, pour l'instant, l'impact que cette situation entraînera relativement aux inscriptions et aux camps d'été 2021. Les inscriptions ont fortement diminué en 2020 comparativement à 2019 et il est probable que celles-ci ne retrouvent leur niveau de 2019 qu'en 2022.

La société a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Elle a notamment obtenu un prêt de 40 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes CUEC). Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 25% s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5% à compter du 1er janvier 2023 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025.

De plus, la société est admissible à une subvention en vertu du programme gouvernemental de subvention salariale d'urgence du Canada et une subvention de 592 148 \$ a été obtenue durant l'exercice.

12. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

12. Instruments financiers (suite)

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.